LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR OUVRIR UN COMPTE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

POUR UN MANDATAIRE FINANCIER PERSONNE PHYSIQUE

Justificatif d'identité (Parmi la liste A en page 2)

- Copie couleur lisible recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité comportant une photographie

Justificatif d'adresse (Parmi la liste B en page 2)

- Justificatif d'adresse du mandataire financier

Justificatif d'activité et de pouvoirs

- Attestation sur l'honneur du mandataire qu'il ne dispose pas déjà d'un compte en tant que mandataire d'un autre candidat
- Une copie du récépissé de la déclaration du mandataire financier délivré par la Préfecture ou la Sous-Préfecture, faisant apparaître le nom du mandataire et le nom du candidat, la typologie d'élection, la circonscription ou ville le cas échéant

Justificatif Financier

- Budget prévisionnel du compte de campagne (à compléter dans le formulaire de demande d'ouverture de compte)

Formulaire d'auto-certification FACTA/EAI

- Formulaire Personne Morale pour le mandataire financier - fourni par La Banque Postale

Candidat(s) (Parmi la liste A en page 2)

- Copie couleur lisible recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité comportant une photographie

POUR UNE ASSOCIATION DE FINANCEMENT ÉLECTORALE

Justificatifs d'existence

- Copie des Statuts à jour datés et signés de l'association de financement électorale
- Copie de la Publication au Journal Officiel d'un extrait de cette déclaration

Justificatif d'identité (Parmi la liste A en page 2)

- Copie couleur lisible recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité du Représentant Légal comportant une photographie

Justificatif d'adresse (Parmi la liste B en page 2)

- Justificatif d'adresse du représentant légal de l'association
- Justificatif d'adresse d'exploitation/d'établissement (si différente du siège social)

Justificatif d'activité et de pouvoirs

- Copie de l'extrait de procès-verbal de la dernière assemblée générale mentionnant les personnes habilitées à faire fonctionner le compte (daté et signé par le Représentant Légal)
- Copie du récépissé de déclaration de l'association à la Préfecture mentionnant le nom des représentants de l'association

Justificatif Financier

- Budget prévisionnel (à compléter dans le formulaire de demande d'ouverture de compte)

Formulaire d'auto-certification FACTA/EAI

- Formulaire Personne Morale pour l'association de financement – fourni par La Banque Postale

Candidats et Bénéficiaires Effectifs (Parmi la liste A en page 2)

- Copie couleur lisible recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité comportant une photographie de l'ensemble des bénéficiaires effectifs de l'AFE

Octobre 2026

LISTE DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS RECONNUS PAR LA BANQUE POSTALE

JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ (LISTE A)

Si la personne est de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ou assimilé (1)

- Carte nationale d'identité (2)
- Passeport

Si la personne est de nationalité étrangère (Hors UE)

- Passeport, en cours de validité, délivré par une autorité officielle du pays d'origine
- Pour les ressortissants de pays tiers résidant en France ou sur le territoire d'un autre État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Suisse, le titre de séjour, établi selon le modèle prévu par le règlement (CE) n° 1030/2002 du 13 juin 2002 modifié, délivré par l'État de résidence ou Carte de résident en cours de validité ou Carte de séjour temporaire (ou vignette sécurisée « Carte de Séjour Temporaire » ou « CST » collée sur le passeport par les autorités françaises) en cours de validité ou Carte de séjour pluriannuelle si et seulement si figurent les nom, prénom(s), date et lieu de naissance
- Pour les ressortissants de pays tiers réfugiés ou bénéficiaires de la protection prévue par la directive n° 2011/95/UE du 13 décembre 2011 ou reconnus apatrides : le titre de voyage délivré par l'État qui a reconnu la qualité de réfugié ou d'apatride ou accordé la protection
- Pour les ressortissants de pays tiers qui ne disposent pas de passeport, fournir le document reconnu au niveau national : Carte de résident en cours de validité ou Carte de séjour temporaire (ou vignette sécurisée « Carte de Séjour Temporaire » ou « CST » collée sur le passeport par les autorités françaises) en cours de validité ou Carte de séjour pluriannuelle si et seulement si figurent les nom, prénom(s), date et lieu de naissance

JUSTIFICATIF D'ADRESSE (LISTE B)

- Un justificatif parmi la liste suivante :
  - Facture d'électricité, de gaz ou d'eau de moins de 3 mois, ou échéancier de l'année en cours
  - « Attestation de domicile » ou « Attestation de titulaire de contrat établie par le fournisseur d'électricité, de gaz ou d'eau, de téléphonie fixe ou internet téléchargée de moins de 3 mois
  - La facture d'abonnement Internet et/ou forfait multimédias de moins de 3 mois (intégrant une offre de téléphonie fixe, accès Internet et/ou chaînes télévisées)
  - Bail commercial en cours de validité (notarié, sous seing privé ou visé par une agence immobilière)
  - Quittance de loyer visée par une régie de moins de 3 mois
  - Dernier avis de Taxe Foncière au nom du client

Pour une Association de Financement Électorale

- Justificatif de l'adresse du siège social
- ET justificatif de l'adresse d'exploitation/d'établissement (si différente du siège social)

Si la personne ne dispose pas des éléments ci-dessous en raison d'un déménagement récent

- Attestation notariale du contrat d'achat du logement par les propriétaires
- OU contrat de bail du logement pour les locataires

Pour les étudiants étrangers

- Quittance de loyer des résidences étudiantes privées ou attestation d'hébergement de ces mêmes résidences

Dans le cas où le mandataire financier ou l'association de financement est hébergé dans un bâtiment public

- Attestation d'hébergement de moins de 3 mois, fournie par un organisme ou une association, agrée(e) ou non agrée(e), qui héberge physiquement et de manière stable une personne

Dans le cas où l'association de financement est hébergée au domicile personnel du représentant légal

- Justificatif de domicile

Dans le cas où le mandataire financier ou l'association de financement est hébergée chez un tiers

- Attestation d'hébergement (datée du mois en cours, signée par l'hébergeur et comportant l'adresse et la raison sociale de l'hébergeur)
- ET justificatif de domicile au nom du tiers hébergeant, parmi ceux acceptés par la Banque
- ET justificatif d'identité du tiers hébergeant, en cours de validité, parmi ceux acceptés par la Banque

(1) Monaco, Suisse, Andorre, Islande, Liechtenstein, Saint-Marin, Norvège. (2) Pour l'Italie, la carte d'identité est uniquement acceptée pour les personnes ayant la nationalité italienne.

Octobre 2026